



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GUYANE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS

N°R03-2016-018

PUBLIÉ LE 25 MARS 2016

Sommaire

Cabinet

R03-2016-03-24-003 - Arrêté du 24 mars 2016 portant modification de l'arrêté n°2016-029-0001 du 29 janvier 2016 accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2016 (26 pages) Page 3

DEAL

R03-2016-03-23-007 - Arrêté portant autorisation de prélever, récolter, cueillir, enlever, détenir, utiliser, céder et transporter des spécimens d'espèces végétales protégées - Parc Amazonien de Guyane (2 pages) Page 30

R03-2016-03-23-006 - Récépissé de déclaration n°973-2016-00005 en application de l'article L.214-3 du Code de l'environnement concernant l'aménagement de franchissement de cours d'eau par la Société EXALL 79 - Crique Sinnamary - Commune de Kourou (3 pages) Page 33

R03-2016-03-24-001 - Récépissé de déclaration n°973-2016-00009 en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement concernant l'aménagement de franchissements de cours d'eau par la SARL SMBV - Crique Amadis - Commune de Saint-Laurent du Maroni (3 pages) Page 37

R03-2016-03-24-002 - Récépissé de déclaration n°973-2016-00010 en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement concernant l'aménagement de franchissements de cours d'eau par la SARL SMBV - Crique Korossibo - Commune de Saint-Laurent-du-Maroni (3 pages) Page 41

Cabinet

R03-2016-03-24-003

Arrêté du 24 mars 2016 portant modification de l'arrêté n°2016-029-0001 du 29 janvier 2016 accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2016



PREFET DE LA REGION GUYANE

CABINET

ARRETE du 24 mars 2016 portant modification de l'arrêté n°2016-029-0001 du 29 janvier 2016 accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2016

Le Préfet de la région Guyane
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ADAMCZAK Lionel**
Cadre Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame ALMEIDA DOS SANTOS Rucileia**
Chargée de Contentieux, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur ALPHONSE Christian Marie Joseph**
Technicien d'Exploitation Météorologie, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame ANGLADE Nadège**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Monsieur ANNIUS Canis Jules**
Agent Traitement Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Madame ARTHUR France**
Chargée de Contentieux, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à MATOURY
- **Madame ARTHUR Yolaine**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE
- **Madame AUGUSTE Clara**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-MARONI

- **Madame BAAL Tania**
Gestionnaire des Comptes Cotisants, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame BALTHAZAR Rose-Marie**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur BARBE Jean-Pierre**
Magasinier, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur BATAILLE Jean-Marie**
Agent Administratif, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BAYERON Bruno**
Contrôleur, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BERNADINO-BATISTA Alex**
Chef d'équipe, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur BESSIERE Philippe**
Technicien planificateur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BLANCHETIERE Gilles**
Attaché Commercial, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur BLINKER Pierre Paul Eugène**
Agent du Réseau Assainissement - principal, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame BOURGEOIS Lydia**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur BOUREE Wilfrid**
Chargé d'affaires - Responsable rénovations du patrimoine, SIMKO - Société Immobilière de Kourou,
KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BOUTEILLE Emmanuel**
Réceptionnaire polyvalent, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur BURBAN Pierre**
Technicien méthodes, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame BUYS Patricia**
Responsable Administrative, EQUINOXE FORMATION, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Madame CELCAL Yvonne**
Surveillant de travaux, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur CERAUMAN Camille**
Opérateur Monteur, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur CHESMAIN Henry Yves**
Assistant des Prestations AS, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame CINNA-PIERRE-CHARLES Anne**
Responsable Coordonnatrice des départements R.H et Gestion Budgétaire, CAISSE GENERALE DE
SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur CLET Jean Patrick**
Gérant de cités, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-MARONI

- **Madame COPPET Josette**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur COSNET Sébastien**
Responsable Construction n° 1, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur COTON Claude**
Responsable de service, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame COURT Céline**
Directrice d'agence, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur COURTIADÉ Pierre**
Ingénieur - Animateur de secteur, AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE
L'ENERGIE, ANGERS.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur DACIEN Alex**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Madame DARY Lana**
Référent Réglementaire Applicatif, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame DE BUFFRENIL Sandra**
Secrétaire, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur DEDE Arthur**
Assistant Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur DELIOU Jean Baptiste**
Responsable de site, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame DOLOR Laurence**
Technicien Hautement Qualifié, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur DONDON Jean-Paul**
Expert technique industriel, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame DOS SANTOS QUARESMA Maria Alda**
Agent de production polyvalent, LAV INDUSTRIY, MATOURY.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur DULOIS Luigi**
Directeur Commercial, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur DUMAIS Stéphane**
Attaché Commercial, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Madame EDOUARD Nathalie**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU
- **Madame EDWARD Suzanne Gabrielle**
Comptable, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Madame EMMANUEL Anne**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Madame ESTRAME Marie Roseline**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE
- **Madame EUGENE Muriel**
Secrétaire, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY
- **Madame FAUVETTE Jeannise**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU
- **Madame FAVIN Catherine**
Assistante de direction, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame FORTUNE Marie-Annick**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur FRANCOIS Christophe**
Directeur, DV CONSTRUCTION - Etablissement d'Orléans, Orléans.
demeurant à ORLEANS
- **Madame FRANCOIS Wina**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Monsieur FULRAD Claude**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur GAMESS Patrick Joseph**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame GERMAIN Yveline Patricia**
Gestionnaire des Comptes Cotisants, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame GOUDETTE Gladice**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MATOURY

- **Madame GUERRIER Iffénise**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame GUIMARD Christine**
Psychologue du Travail, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame HANNIBAL Myriam**
Chargée de Gestion locative, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à MATOURY

- **Madame HENRY Patricia**
Agent Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur HO-FONG-CHOY Christian**
Technicien Service Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur HORTH Jean-Gilles**
Agent de sécurité, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame HORTH Nélika**
Agent Technique de Proximité, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à SINNAMARY

- **Madame JANVIER Germanie**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur JEAN-CHRISTOPHE Gilbert**
Agent Traitement Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur JEAN David**
Cadre informaticien, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur JEAN-JOSEPH Sylver**
Technicien de Prestations Maladie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur JEAN-MARIE Frantz**
Assistant acheteur, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur JOSEPHINE Didier**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur JOUAN Guy-Albert**
Chef d'équipe, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur JOURSON Max**
Secrétaire SAV, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame JULES Gilles Fernande Sonia**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur LAGRANDCOURT Michel**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur LANDRAGIN André Joseph**
Ouvrier – Chef d'équipe, Caraïbes Gouttières Guyane, MATOURY.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur LAPIQUIONNE Robert**
Chargé d'Opérations, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LATIDINE Joëlle**
Monitrice d'atelier, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LAURENT Lucile**
Technicienne de surface, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur LELIN Richard**
Chef d'équipe, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame LE NOZER Gisèle**
Délégué Régional Guyane, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à PARIS SEME

- **Madame LENTILUS Rosa**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Madame LEONCE Margareth**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur LE SAUSSE Jean Joseph Louis**
Chef de Quart, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame LIPSON Suzette**
Secrétaire, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame LOE-A-FOOK Marie-Ange**
Secrétaire de Direction, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur LOE-MIE Franck**
Technicien Accueil Général, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame MAC LAURAIN Martha**
Blanchisseuse, Blanchisserie MAC LAURAIN, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame MADELEINE Jacqueline**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur MANLIUS Charly**
Réfèrent technique contrôle des risques prestations, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE
LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur MARCHAL Jean-Yves**
Responsable technique, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur MARIE-MAGDELAINE Elie**
Gestionnaire, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-MARONI

- **Madame MARIE-ROSE Louise**
Aide Comptable, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame MARIE-ROSE Raymonde**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MARTIN Patrick**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur MAYET Eddy**
Agent de protection, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur MERCIVAL Elustreme**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Madame MESSEROUX Clermita**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame MINOT Sylvie**
Comptable, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur MONLOUIS Patrick**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame NORINO Nicole**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame NORKA Tania**
Comptable, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame PERRENX-DUCREUX Karine**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame PERRET Odile**
Directrice d'établissement, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PHILOMENE Grégory**
Tolier, CENTRAL AUTO, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame PIERRE-FONTILME Gerda**
Contrôleur des Situations Individuelles, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame POREE Fabienne**
Assistante de Gestion des Commerces, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur POURPOINT Fredy**
Agent Très Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur PREPONT Patrick**
Technicien RADAR, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur PRINTEMPS René-Claude**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur PUSTAY Jean Bela Paul**
Technicien, CEGELEC Space, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur RASCLE Marie Paule**
Chef d'agence, FIDERIM SERVICES, LE LAMENTIN.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RINGUET Rolande**
Secrétaire Comptable / Réceptionniste, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame ROGATIEN Jocelyne**
Conseillère Sociale, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame ROURA Astrid**
Technicien Hautement Qualifié Allocataires, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RUTTER NERIN Nadège**
Correspondant Gestion des Ressources, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame SABAS Sonia**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SAINTE-LUCE Clémence**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur SAINT-GERMAIN Gedilhomme**
Equipier de collecte, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur SAUREL Jean-Marc Roger**
Chef de section vidéo, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SCHOLASTIQUE Jean Marie**
Inspecteur Qualité, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame SCIPION Justine**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SEVERIN Virginie**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SEWGOBIND Patricia**
Aide Comptable, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SIEBA Linda**
Responsable d'Unité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SINGH Loaknath**
Mécanicien, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SIPASSEUTH Manilay**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à MONTSINERY-TONNEGRANDE

- **Madame SPEISSER Solange**
Assistante de gestion, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame SURLEMONT Myriam**
Chargée d'Etudes Organisation et Méthodes, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur TAILAME Hervé**
Technicien, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame TOMBA Myriam**
Responsable du Service Location de Cayenne, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame TONY Yonine**
Comptable, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VALLEE Thierry**
Ingénieur - Chef du service de sauvegarde vol, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VAMBANA Ernest**
Opérateur centrale chauffe, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Madame VANDESTOC Chantal**
Chef d'équipe, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MATOURY

- **Madame VERIN Maguy**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame VERNET Sandra**
Agent Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VIGNERON Patrick**
Responsable technique, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VILLALTA Serge**
Ingénieur - Responsable activité Télécom CSG, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame VINCENT Valérie**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur VIOT Nicolas**
Agent de sécurité, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VOLTAT David**
Inspecteur du Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur WALCOTTE Jean-Michel**
Agent Traitement Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur WERMEISTER Thierry**
Coordinateur Télécom, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame WILLIAM Hilen**
Référent Réglementaire Applicatif, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame YONEL Emmanuela**
Technicien d'Accueil, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur ZEPHIRIN-HENRI-LEO Charles**
Technicien Mécanicien, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame ACOUKIA Dora**
Agent d'Accueil Général, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame ARTHUR Yolaine**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur BACE Serge**
Agent de Réseau Assainissement - 1er échelon, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur BARBE Jean-Pierre**
Magasinier, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur BARTHELEMY Marc**
Directeur, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur BASSIERES Roland**
Cadre Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BAYERON Bruno**
Contrôleur, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame BAYLAC Nadège**
Référént Technique des Prestations Familiales, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA
GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame BELZINE Sergine**
Expert Gestionnaire des Comptes Cotisants, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame BERGENA Franciane**
Agent technique de coordination / planification, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BERNADINO-BATISTA Alex**
Chef d'équipe, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur BLINKER Pierre Paul Eugène**
Agent du Réseau Assainissement - principal, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur BOCAGE Corentin**
Technicien d'usine - 1er échelon, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à SINNAMARY

- **Monsieur BOUTEILLE Emmanuel**
Réceptionnaire polyvalent, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur BURBAN Pierre**
Technicien méthodes, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame BUYS Patricia**
Responsable Administrative, EQUINOXE FORMATION, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Madame CELCAL Yvonne**
Surveillant de travaux, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame CHARLES Myriam**
Assistante de direction, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame CLET Nathalie Christine**
Responsable de Service, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame COLLONNIERS Faratiana**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame COPPET Josette**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur DACIEN Alex**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur DELIOU Jean Baptiste**
Responsable de site, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur DONDON Jean-Paul**
Expert technique industriel, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur DULOIS Luigi**
Directeur Commercial, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Madame EDOUARD Nathalie**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame ELEONORE Raymonde**
Technicienne Expérimentée Ressources Humaines, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur ELOI Jean-Claude**
Agent du Service Abonnés - 3ème échelon, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur ERDUAL Roland**
Délégué de l'Assurance Maladie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame EUGENE Muriel**
Secrétaire, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur FULRAD Claude**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur FUSS Bertrand**
Technicien, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur GIAT Alain**
Agent de maîtrise "polyvalent" de production, REGULUS SA, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame GOUDETTE Gladice**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MATOURY

- **Madame GUERRIER Iffénise**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur HANNIBAL Roberto**
Agent de Proximité, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à SINNAMARY

- **Monsieur HO-FONG-CHOY Christian**
Technicien Service Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur HORTH Jean-Gilles**
Agent de sécurité, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur JOURSON Max**
Secrétaire SAV, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur LAGRANDCOURT Michel**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame LATIDINE Joëlle**
Monitrice d'atelier, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LAURENT Lucile**
Technicienne de surface, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame LEFORT Lydie**
Technicien Hautement Qualifié Allocataires, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame LE NOZER Gisèle**
Délégué Régional Guyane, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à PARIS 5EME

- **Madame LEONCE Margareth**
Agent de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur LE SAUSSE Jean Joseph Louis**
Chef de Quart, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame LIPSON Suzette**
Secrétaire, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur LOE-MIE Franck**
Technicien Accueil Général, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LOUISE Aline**
Assistante Technique Budgétaire et Ordonnancement, CAISSE GENERALE DE SECURITE
SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame LUC Sandra**
Responsable d'Unité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Madame MAC LAURAIN Martha**
Blanchisseuse, Blanchisserie MAC LAURAIN, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MAHES Paul**
Monteur électricien, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur MARTIN Patrick**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame MARTIN Sandrine Luce**
Photographe, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU

- **Madame MAXIMIN Ghislaine**
Inspecteur Tarification AT/MP, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MAYET Eddy**
Agent de protection, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur MERCIVAL Elustreme**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE

- **Madame MESSEROUX Clermita**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame MOTTEREAU Patricia**
Cadre Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur NIAMA Pierre**
Responsable de l'Administration Générale, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame NORKA Tania**
Comptable, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PEDEN Guy**
Technicien, REGULUS SA, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur PELLET Eric**
Chef d'Agence Est, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame PERRET Odile**
Directrice d'établissement, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PHILOMENE Grégory**
Tolier, CENTRAL AUTO, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur POURPOINT Fredy**
Agent Très Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à KOUROU

- **Madame PRADINAUD Catherine**
Agent Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur PRINTEMPS René-Claude**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur RASCLE Marie Paule**
Chef d'agence, FIDERIM SERVICES, LE LAMENTIN.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RIBEIRO Armelle**
Technicien de Prestations, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame RIQUIER Josette**
Technicienne de surface, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame ROSIERS Fabienne**
Responsable facturation travaux & Assistante Technique, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur ROTAM Emile**
Enquêteur, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur SAINT-CLAIR Emmanuel**
Gestionnaire, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur SAINT-CYR Jean-Denis**
Ouvrier Polyvalent de Maintenance en Bâtiment, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur SANCHEZ Emmanuel**
Ingénieur - Directeur d'établissement, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane,
KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SCHOLASTIQUE Jean Marie**
Inspecteur Qualité, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SEBASTIEN Jean-Claude**
Electronicien, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur SIX Bruno**
Responsable de production, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur STUDER Marc**
Ingénieur - Chef de projets, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SYIDALZA Julien**
Magasinier, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Madame THORON Raphaëlle**
Gestionnaire de comptes, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Monsieur VASQUEZ Paul Hervé**
Agent de Maîtrise Service Sécurité, HERAKLES, VERT-LE-PETIT.
demeurant à KOUROU
- **Madame VERIN Maguy**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à CAYENNE
- **Madame VERIN Sylvie Dominique Marie**
Responsable - Chargée des Affaires Juridiques, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur VIGNERON Patrick**
Responsable technique, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur VILLALTA Serge**
Ingénieur - Responsable activité Télécom CSG, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur WALCOTTE Jean-Michel**
Agent Traitement Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Madame WILLIE Françoise**
Responsable des Offres de Services, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame ARTHUR Yolaine**
Agent de service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur AUDEL Henri**
Chef comptable, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Monsieur BABOUL Richard**
Chargé de services généraux, BNP PARIBAS GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Monsieur BACE Serge**
Agent de Réseau Assainissement - 1er échelon, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Madame BAPTISTE Guillaumette Venise**
Responsable des Ressources Humaines, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY
- **Monsieur BONIFACIE Michel Guillaume**
Cadre, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur BRACONNIER Serge**
Cadre technique, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame BRIAND Dominique**
Responsable d'accueil, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur BURBAN Pierre**
Technicien méthodes, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame BUYS Patricia**
Responsable Administrative, EQUINOXE FORMATION, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Madame CHARLES Réjane Renée**
Technicien en gestion du personnel, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame CIMONARD Ariane**
Agent de banque, LCL CREDIT LYONNAIS, POINTE A PITRE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur CLAUSSE Patrick**
Agent Administratif, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame COPPET Josette**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur DARNAL Albert**
Responsable de formation, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Madame DARNAL Armide Sergine Rolande**
Ingénieur informaticien, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur DELIOU Jean Baptiste**
Responsable de site, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame DELOUMEAUX Raphaëlla Nadia**
Assistante de direction, Institution Guyanaise de retraites complémentaires IGRC, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur DERIANO Christian**
Gestionnaire du patrimoine, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur DONDON Jean-Paul**
Expert technique industriel, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame ELFORT Martine**
Assistante Technique, Direction Régionale du Service Médical de Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur FREDERICK Eric**
Conducteur d'engins, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur GARNIER Christian**
Technicien d'atelier, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame GINISTY Muriel**
Assistante de Direction, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur GINISTY Stéphane**
Directeur du Patrimoine, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur GOLITIN José**
Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur HILLION Michel**
Responsable d'agence, BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES, BAIE-MAHAULT.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur HO-FONG-CHOY Christian**
Technicien Service Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur HORTH Jean-Gilles**
Agent de sécurité, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame INNOCENT Catherine**
Comptable, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur JEAN Michel**
Ingénieur informatique, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame JOSEPH Muriel**
Chargée d'Affaires Juridiques, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur JOSEPH Thierry**
Sous-Directeur Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur JOURSON Max**
Secrétaire SAV, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur LACOGNE Jean**
Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame LATIDINE Joëlle**
Monitrice d'atelier, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LAURENT Lucile**
Technicienne de surface, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame LE NOZER Gisèle**
Délégué Régional Guyane, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à PARIS 5EME

- **Monsieur LETANGRE Pascal Serge**
Technicien bureau d'études, EUROPROPULSION, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur LLOPIS Jean-Louis**
Technicien informatique, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame MAC LAURAIN Martha**
Blanchisseuse, Blanchisserie MAC LAURAIN, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MAHES Paul**
Monteur électricien, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à KOUROU

- **Madame MANREDJO Clotilde**
Technicien intervention sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur MATHIAS Jocelyn**
Cadre de banque, LCL CREDIT LYONNAIS, POINTE A PITRE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame MATHURIN Antoinette**
Cadre Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MIRALLES Alain**
Expert technique industriel, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame MOALLIC Maryvonne**
Assistante de Gestion, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame MONTGENIE Annick**
Technicien d'Accueil Itinérant, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à SAINT-LAURENT-DU-MARONI

- **Madame NORKA Tania**
Comptable, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PELLET Eric**
Chef d'Agence Est, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame PERRET Odile**
Directrice d'établissement, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PHILOMENE Grégory**
Tolier, CENTRAL AUTO, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame PIERRE Mylène**
Adjointe du Chef du Service des Opérations et Pilotage, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur POLONIE Sylvestre**
Technicien courrier, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MONTSINERY-TONNEGRANDE

- **Madame PRAXEL Sylvie**
Manager de service, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PRINTEMPS René-Claude**
Agent Qualifié de Service, GUYANET, MATOURY.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame RADJOU Mireille**
Gestionnaire ARJK, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur RASCLE Marie Paule**
Chef d'agence, FIDERIM SERVICES, LE LAMENTIN.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RIQUIER Josette**
Technicienne de surface, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RODRIGUES Christiane**
Technicienne laboratoire, HERAKLES - GROUPE SAFRAN, SAINT-MEDARD-EN-JALLES.
demeurant à KOUROU

- **Madame ROSEMAIN Manuella**
Responsable d'agence, LCL CREDIT LYONNAIS, POINTE A PITRE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RUDEL Marie-Claude**
Assistante de direction, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur SAINT-CLAIR Emmanuel**
Gestionnaire, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SAINTE ROSE FANCHINE Annie**
Fondée de pouvoir, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur SANCHEZ Emmanuel**
Ingénieur - Directeur d'établissement, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane,
KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SEBASTIEN Jean-Claude**
Electronicien, VITROCISSET France, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SIGER Dominique**
Responsable d'Unité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame SILO Patricia**
Caissière principale, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur STEWENSON Jean-Marc**
Cadre de banque, LCL CREDIT LYONNAIS, POINTE A PITRE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur SYIDALZA Julien**
Magasinier, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur TECHER Pascal**
Cadre Logisticien, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur THIOU Christophe**
Responsable Qualité, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à SINNAMARY

- **Madame THORON Raphaëlle**
Gestionnaire de comptes, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame TONY Laure Hélène**
Secrétaire de direction, IEDOM GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur TROTIN Frédéric**
Technicien Réseau Téléphonique, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VASQUEZ Paul Hervé**
Agent de Maîtrise Service Sécurité, HERAKLES, VERT-LE-PETIT.
demeurant à KOUROU

- **Madame VERIN Maguy**
Employée de banque, CREDIT MUTUEL Antilles Guyane, FORT DE FRANCE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur VIGNERON Patrick**
Responsable technique, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur VILLALTA Serge**
Ingénieur - Responsable activité Télécom CSG, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur WALCOTTE Jean-Michel**
Agent Traitement Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur YING PING NG KONG CHOU Paul**
Responsable Qualité, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur ZEPHIR Henri**
Enquêteur, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ANTOINETTE Rosette**
Correspondant fonctionnel d'applications, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Madame BACK Mélanie**
Agent animalier, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur BALANT Jean-Paul**
Agent Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur BANASZAK Philippe**
Directeur des Opérations, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame BELINA Josiane**
Employée de banque, BNP PARIBAS GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Monsieur BLONDIAU Patrick**
Technicien Expert Contrôle, SAFRAN SNECMA, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame BRUNE Marie Brigitte**
Contrôleur des Situations Individuelles, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Monsieur BURBAN Pierre**
Technicien méthodes, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame CABARET Eugénie**
Professionnel Qualifié Allocataires, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à KOUROU
- **Madame CANU Catherine**
Responsable de l'administration des RH et de la paie, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur CIMONARD Alain Ursule**
Chargé d'Opérations, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Madame CLAIRICIA Gislhaine Aline**
Contrôleur des Situations Individuelles, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Madame CLET Micheline**
Coordinatrice métiers Allocataires, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY
- **Madame COPPET Josette**
Technicien Service Client, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY
- **Madame COUTENAY Guy Nicole**
Manager de service, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur DARNAL Albert**
Responsable de formation, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur DELIOU Jean Baptiste**
Responsable de site, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Monsieur DELOR Patrick**
Agent de réseau d'assainissement principal, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur DONDON Jean-Paul**
Expert technique industriel, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur DORVILLE Armel**
Technicien en télécommunication, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame EZIOZO Marie-Annick**
Assistante de direction, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame FERRAND Danièle**
Secrétaire, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame GABET Sonia**
Gestionnaire documentaire, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Madame GAILLOU Arletty**
Agent Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur GARNIER Christian**
Technicien d'atelier, AIR BUS DEFENCE & SPACE - Etablissement Guyane, KOUROU.
demeurant à KOUROU
- **Monsieur GONZIL Alphonse Christian**
Technicien, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à MACOURIA TONATE
- **Madame GONZIL Marlène**
Cadre de gestion, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - Cayenne, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE
- **Monsieur HANNIBAL Denis**
Dessinateur projeteur - 3ème échelon, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MATOURY
- **Madame HARANG Monique**
Directeur Général, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY
- **Monsieur HARROW Robert**
Gérant de cités, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY
- **Monsieur HENRI Paul**
Technicien logistique, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame HO-A-SIM DIT HO-A-YEN Florence Gilberte**
Cadre de gestion, IEDOM GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur HO-FONG-CHOY Christian**
Technicien Service Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame HO-TSAI Marie-Claude**
Cadre de gestion, IEDOM GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame JACQUET Odile**
Secrétaire du Service Accession, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur JEAN-BAPTISTE Alex**
Technicien Réseau/ Télécom, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame JEAN-BAPTISTE-EDOUARD Chantal**
Technicien de Prestations, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur JEAN Michel**
Ingénieur informatique, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur JOURSON Max**
Secrétaire SAV, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame LANGLOIS France**
Caisnière, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LATIDINE Joëlle**
Monitrice d'atelier, ADAPEI Guyane, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame LAURENT Lucile**
Technicienne de surface, COFELY ENDEL - Site de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame LOUIS Christiane**
Secrétaire de Direction, SIGUY - Société Immobilière de la Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Monsieur LOUPEC René-Claude**
Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur LYND Emmanuel**
Conducteur d'engins, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame MAC LAURAIN Martha**
Blanchisseuse, Blanchisserie MAC LAURAIN, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MALEDON Jean**
Responsable Agence de Gestion Clientèle, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur MAHES Paul**
Monteur électricien, CLEMESSY S.A., MULHOUSE.
demeurant à KOUROU

- **Madame MALINGE Isabelle**
Directrice chargée de missions, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur MARIE-SAINTE Jocelyn Bertin**
Magasinier, TELESPIAZIO FRANCE, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Madame METELLA Myriam**
Responsable de la facturation, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame NORKA Tania**
Comptable, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur PALMOT Olivier**
Agent du service abonnés - 3ème échelon, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur PINEL André**
Chargé de services généraux, BNP PARIBAS GUYANE, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur PIQUEMAL Stéphane**
Responsable du Service Accession, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur POLLET Jean-Pierre**
Ingénieur Conseil, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Madame RIQUIER Josette**
Technicienne de surface, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame RODANET-JACOBY-KOALY Rosiane**
Agent Maîtrise, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à MATOURY

- **Madame RODRIGUES Christiane**
Technicienne laboratoire, HERAKLES - GROUPE SAFRAN, SAINT-MEDARD-EN-JALLES.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur SAINT-CLAIR Emmanuel**
Gestionnaire, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur SAINTE-LUCE Rodolphe**
Responsable achats logistique, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Monsieur SYIDALZA Julien**
Magasinier, MASSELCO - PEUGEOT, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur TELON Edouard**
Technicien de l'Imprimerie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à REMIRE-MONTJOLY

- **Monsieur THIVER Jean-Yves**
Responsable Agence Régionale Clientèle, SOCIETE GUYANAISE DES EAUX, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame THORON Raphaëlle**
Gestionnaire de comptes, CAISSE DE CONGES PAYES DU BTP, CAYENNE.
demeurant à MACOURIA TONATE

- **Madame TOUTOUYOUTTE Françoise**
Chef de Service, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - Cayenne, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Madame TOUTOUYOUTTE Liliane**
Assistante maîtrise des risques, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE,
CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur VERO Jean Eric**
Technicien Service Avion, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE.
demeurant à CAYENNE

- **Monsieur VIGNERON Patrick**
Responsable technique, VIDELIO IEC GUYANE, GENNEVILLIERS.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur YONEL Julius**
Peintre, SIMKO - Société Immobilière de Kourou, KOUROU.
demeurant à KOUROU

- **Monsieur ZAMMIT Pierre**
Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU.
demeurant à MATOURY

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cayenne, 7 rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Guyane.

Cayenne, le 24 mars 2016

Le Préfet
Pour le Préfet
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet
Signé
Laurent LENOBLE

DEAL

R03-2016-03-23-007

Arrêté portant autorisation de prélever, récolter, cueillir,
enlever, détenir, utiliser, céder et transporter des spécimens
d'espèces végétales protégées - Parc Amazonien de
Arrêté flore PAG
Guyane



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de
l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
de la Guyane

Service Milieux
Naturels, Biodiversité
et Paysages

Pôle Biodiversité Sites
et Paysages

**ARRETE n°
portant autorisation de prélever, récolter, cueillir, enlever, détenir, utiliser, céder et transporter des spécimens d'espèces
végétales protégées – Parc Amazonien de Guyane**

LE PREFET DE LA REGION GUYANE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU** le Code de l'environnement, notamment ses articles L.411-1 à L.412-1, R.411-1 à R.411-14 et R.412-1 à R.412-7 ;
- VU** la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 érigeant en départements la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane Française et La Réunion ;
- VU** le décret n° 47-1018 du 7 juin 1947 relatif à l'organisation départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion ;
- VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 97-1204 du 19 décembre 1997 pris pour l'application au ministre chargé de l'environnement du 1° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU** l'arrêté ministériel du 09 avril 2001, fixant la liste des espèces végétales protégées dans le département de la Guyane ;
- VU** l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvages protégées ;
- VU** le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane – M. Martin JAEGER ;
- VU** l'arrêté ministériel du 30 janvier 2013 nommant Monsieur Denis GIROU, directeur de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement de Guyane ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2016-011-0054 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature administrative et financière à Monsieur Denis GIROU, directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guyane ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°R03-2016-02-02-001 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud ANSELIN, chef du Service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages ;
- VU** la demande de modification et de prolongation présentée par le chef du service patrimoines naturels et culturels du Parc Amazonien de Guyane le 29 février 2016 ; concernant l'arrêté n° 2014146-0011 du 26 mai 2014, portant autorisation de prélever, récolter, cueillir, enlever, détenir, utiliser, céder et transporter des spécimens d'espèces végétales protégées ;
- CONSIDERANT** que cette modification s'effectue dans les conditions prévues à l'article R.411-10 du code de l'environnement, et que l'autorisation ne nuit pas au maintien des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ;
- CONSIDERANT** que l'autorisation ne nuit pas au maintien des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ;
- SUR** proposition de Monsieur le Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane.

ARRETE

Article 1 : terminologie

Au sens du présent arrêté, on entend par « spécimens » tout ou partie des espèces mentionnées à l'article 5.

Article 2 : objet de l'autorisation

Les personnes listées à l'article 3 sont autorisées à prélever, récolter, cueillir, enlever, détenir, utiliser et céder les spécimens des espèces végétales mentionnées à l'article 5 du présent arrêté, et de transporter ces spécimens dans et vers les lieux indiqués dans l'article 4 du présent arrêté dans la continuité de l'arrêté 2014146-0011 jusqu'au 31 décembre 2021 sous la responsabilité scientifique du chef du service patrimoines naturels et culturels du Parc Amazonien de Guyane.

Elles peuvent réaliser des prélèvements de fragments ou d'échantillons de toutes les espèces végétales protégées en Guyane sur tout le territoire du Parc amazonien de Guyane, (aire d'adhésion et cœur de parc), y compris en dehors de leur délégation de rattachement, dans le cadre de leurs missions de prospections et d'inventaires, en vue d'identifier ces espèces, d'en réaliser des analyses génétiques et de constituer des échantillons d'herbier pour alimenter l'herbier de Cayenne et d'autres herbiers français ou étrangers.

Ces personnes se conformeront à la réglementation en vigueur liée à l'accès aux ressources génétiques et aux partages des avantages, appelées communément APA.

Article 3 : personnes autorisées

Pascal ASSAKIA (moniteur forestier commissionné-assermenté) Maroni
Félix TALOEKAI DOE (moniteur forestier commissionné-assermenté) Maroni
Tapinkili ANAIMAN (moniteur forestier commissionné-assermenté) Maroni
François BAGADI (moniteur forestier commissionné-assermenté) Maroni
Olivier MORILLAS (commissionné-assermenté) Maroni
Guillaume LONGIN (technicien écologie) Maroni
Arnould EBER (commissionné assermenté – technicien écologie) Oyapock
Bertrand GOGUILLON (chef du service Patrimoines naturels et culturels)
Raphaëlle RINALDO (chargée de mission recherche et développement)
Émeric AUFFRET (moniteur forestier commissionné assermenté) Saül
Gaétan MATHOULIN (moniteur forestier commissionné assermenté) Saül
Stéphane PLAINE (adjoint chef de délégation, commissionné assermenté) Saül
Stéphanie SCELLIER (coordinatrice des programmes) Saül
Cédric BENOIT (moniteur forestier commissionné assermenté) Saül
Sébastien SANT (technicien écologie) Saül

Article 4 : lieu de l'autorisation

Le prélèvement est autorisé sur le territoire du Parc Amazonien de Guyane (aire d'adhésion et cœur de parc).

Le transport est autorisé en Guyane, notamment vers l'Herbier de Guyane.

Le transport est autorisé de la Guyane vers :

- un herbier national ou international
- laboratoires d'analyses génétiques national ou international

Le transport peut requérir des autorisations spécifiques selon la destination et l'espèce, notamment CITES.

La détention, l'utilisation et la cession sont autorisées à des fins d'études scientifiques et d'inventaires.

Article 5 : spécimens

NOM LATIN	QUANTITE - ORIGINE	DESCRIPTION
Les espèces végétales protégées au titre des articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement présentes en Guyane (Arrêté ministériel du 9 avril 2001 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Guyane)	Non définie	Études scientifiques, inventaires

Article 6 : conditions particulières

Les prélèvements doivent être limités aux quantités nécessaires pour les collections et études prévues et de prendre toutes les précautions utiles pour qu'ils ne mettent pas en péril l'état de conservation des populations des espèces protégées sur lesquelles sont réalisés les prélèvements.

Les bilans des prélèvements, les résultats d'études et l'ensemble des publications scientifiques ou parutions devront être transmis annuellement avant le 31 mars au Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guyane qui transmettra et au CNPN.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Guyane, le titulaire s'engage à renseigner l'Inventaire des Dispositifs de Collecte sur la Nature et les Paysages (IDCNP) en collaboration avec le service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages de la DEAL Guyane.

Article 7 : sanctions

Sans préjudice des sanctions de toute nature prévues par les règlements en vigueur, toute infraction aux dispositions du présent arrêté peut entraîner la suspension ou la révocation, les bénéficiaires entendus, de la présente autorisation.

Article 8 : publicité

Le présent arrêté est notifié intégralement aux personnes listées à l'article 3 du présent arrêté.

Article 9 : voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois qui suivent sa notification :

- par la voie d'un recours administratif. L'absence de réponse dans le délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet, qui peut elle-même faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent,
- par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent.

Article 10 : exécution

Le secrétaire général de la Préfecture de la Guyane, le Commandant de Gendarmerie de la Guyane, le Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane, le délégué régional à l'outremer de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guyane, le Directeur de l'Office National des Forêts, le Directeur Régional des Douanes, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Cayenne le 23 mars 2016

Le préfet,
Pour le Préfet, et par délégation
Le chef du Service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages

Signé

Arnaud ANSELIN

DEAL

R03-2016-03-23-006

Récépissé de déclaration n°973-2016-00005 en application
de l'article L.214-3 du Code de l'environnement concernant
l'aménagement de franchissement de cours d'eau par la
Société ~~EXALL 79 - Crique Sinnamary - Kourou~~
EXALL 79 - Crique Sinnamary - Commune de
Kourou



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

Service Milieux Naturels, Biodiversité,
Sites et Paysages

Police de l'Eau

**RECEPISSE DE DECLARATION n° 973-2016-00005
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE FRANCHISSEMENTS DE COURS D'EAU**

par la société EXALL 79

Crique Sinnamary

Commune de Kourou

LE PREFET DE LA REGION GUYANE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.214-1 à L.214-6 ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Guyane approuvé par arrêté préfectoral n°2015-328-0009 du 24 novembre 2015

VU l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages ou remblais soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.2.2.0 (2°) de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.3.0 (2°) de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Martin JAEGER, en qualité de préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté ministériel du 30 janvier 2013 relatif à la nomination de M. Denis GIROU, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-011-0054 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Denis GIROU, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane

VU l'arrêté DEAL R03-2016-02-02-001 du 12 mars 2016 portant délégation de signature administrative et financière ;

VU la déclaration au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement présentée par la société EXALL 79 et reçue le 28 janvier 2016 et enregistrée sous le n° 973-2016-00005 ;

Considérant que les travaux et ouvrages réalisés et projetés sont soumis à déclaration au titre des rubriques 3.1.2.0 et 3.1.5.0 de la nomenclature des opérations soumises à déclaration ou à autorisation de l'article R.214-1 du code de l'environnement ;

Considérant que les travaux et ouvrages réalisés ont un impact limité sur la ressource en eau, si et seulement si, ils sont effectués dans les règles de l'art et respectent en tout point le dossier visé et les préconisations ci-dessous énoncées ;

donne récépissé à :

**Monsieur le Directeur
de la société EXALL 79
5 rue de l'artisanat
Lot. Activités Dégrad des cannes
97354 REMIRE-MONTJOLY**

de sa déclaration relative à l'aménagement de 2 franchissements de cours d'eau sur un affluent de la crique « Bois Violet », 2 sur un affluent de la crique « Sinnamary », et 16 sur la crique « Sinnamary » par la société EXALL 79 sur le territoire de la commune de Kourou.

Les ouvrages constitutifs à ces aménagements rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement. Les rubriques concernées de l'article R.214-1 du code l'environnement sont :

Rubrique	Intitulé	Projet	Régime	Arrêté de prescriptions générales correspondant
3.1.2.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités, conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : 1° Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (A) 2° Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (D)	4 mètres pour chaque franchissement	Déclaration	Arrêté du 28 novembre 2007
3.1.5.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens, ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet : 1° Destruction de plus de 200 m ² de frayères (A) ; 2° Dans les autres cas (D)	<u>Affluent</u> <u>Crique Bois Violet :</u> 1er franchissement:4m ² 2e franchissement :6m ² <u>Affluent</u> <u>Crique Sinnamary :</u> 1er franchissement:4m ² 2e franchissement :4m ² <u>Crique Sinnamary :</u> 1er franchissement :6m ² 2e franchissement :6 m ² 3e franchissement :9 m ² 4e franchissement :12 m ² 5e franchissement :6 m ² 6e franchissement :4 m ² 7e franchissement :6 m ² 8e franchissement :20 m ² 9e franchissement :18 m ² 10e franchissement :12 m ² 11e franchissement :12 m ² 12e franchissement :4 m ² 13e franchissement :10 m ² 14e franchissement :12 m ² 15e franchissement :4m ² 16e franchissement :6m ²	Déclaration	Sans objet

Le dossier de déclaration étant régulier et complet, le présent récépissé vaut accord de déclaration. **Les travaux doivent respecter en tout point les termes du dossier de déclaration et être réalisés avant fin janvier 2017.**

Une copie de la déclaration et de ce récépissé sont adressées à la mairie de la commune de KOUROU où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ce récépissé de déclaration est mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de Guyane durant une période d'au moins six mois. Le dossier est consultable, sur demande, à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement à l'adresse suivante :

DEAL Guyane
Impasse Buzaré – C.S 76003
97306 CAYENNE CEDEX

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de la commune concernée.

En application de l'article R.214-40 du code de l'environnement, toute modification apportée par le déclarant à l'ouvrage ou l'installation, à son mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant ou à l'exercice de l'activité ou à leur voisinage et de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de déclaration initial doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du préfet, qui peut exiger une nouvelle déclaration.

La déclaration prévue à l'alinéa précédent est soumise aux mêmes formalités que la déclaration initiale.

Les agents mentionnés à l'article L.216-3 du code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations objet de la déclaration à tout moment.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Le présent récépissé ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

A Cayenne, le 23 mars 2016

Le chef du service Milieux Naturels,
Biodiversité, Sites et Paysages,

Signé

Arnaud ANSELIN

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S. 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

2/3

ANNEXE 1

Coordonnées des points de franchissement envisagés (en UTM22N) :

Numéro	Coordonnées	
Affluent Crique Bois Violet		
1	289920	528015
2	290830	528140
Affluent Crique Sinnamary		
1	291760	526735
2	292340	526600
Crique Sinnamary		
1	291080	526365
2	291070	526310
3	291225	526150
4	291580	525695
5	291640	525530
6	291845	524230
7	291645	524040
8	290568	523735
9	290615	523415
10	290585	523045
11	290365	523100
12	293040	527055
13	293700	526780
14	294415	526425
15	294680	526460
16	294605	526250

DEAL

R03-2016-03-24-001

Récépissé de déclaration n°973-2016-00009 en application
de l'article L.214-3 du code de l'environnement concernant
l'aménagement de franchissements de cours d'eau par la
SARL ^{R03-2016-00009; SARL SMBV Crique AMADIS SLM} SMBV - Crique Amadis - Commune de
Saint-Laurent du Maroni



PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Service Milieux Naturels, Biodiversité,
Sites et Paysages
Police de l'Eau

**Récépissé de déclaration n° 973-2016-00009
en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement
concernant l'aménagement de franchissements de cours d'eau
par la SARL SMBV - Crique Amadis
Commune de Saint-Laurent du Maroni**

**Le Préfet de la Région Guyane
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.214-1 à L.214-6 ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Guyane approuvé par arrêté préfectoral n°2015-328-0009 du 24 novembre 2015

VU l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages ou remblais soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.2.2.0 (2°) de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.3.0 (2°) de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Martin JAEGER, en qualité de préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté ministériel du 30 janvier 2013 relatif à la nomination de M. Denis GIROU, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-011-0054 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Denis GIROU, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane

VU l'arrêté DEAL R03-2016-02-02-001 du 02 février 2016 portant délégation de signature administrative et financière ;

VU la déclaration au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement présentée par la société SARL SMBV et reçue le 15 janvier 2016 et enregistrée sous le n° 973-2016-00009 ;

Considérant que les travaux et ouvrages réalisés et projetés sont soumis à déclaration au titre des rubriques 3.1.2.0 et 3.1.5.0 de la nomenclature des opérations soumises à déclaration ou à autorisation de l'article R.214-1 du code de l'environnement ;

Considérant que les travaux et ouvrages réalisés ont un impact limité sur la ressource en eau, si et seulement si, ils sont effectués dans les règles de l'art et respectent en tout point le dossier visé et les préconisations ci-dessous énoncées ;

donne récépissé à :

**SARL SMBV
18 rue Simarouba Balata ouest
97351 MATOURY**

de sa déclaration relative à l'aménagement de 3 franchissements de cours d'eau sur la crique « Amadis » par la SARL SMBV sur le territoire de la commune de Saint-Laurent du Maroni.

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Les ouvrages constitutifs à ces aménagements rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement. Les rubriques concernées de l'article R.214-1 du code l'environnement sont :

Rubrique	Intitulé	Projet	Régime	Arrêté de prescriptions générales correspondant
3.1.2.0	<i>Installations, ouvrages, travaux ou activités, conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau :</i> 1°/ Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (A) 2°/ Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (D)	<i>4 mètres pour chaque franchissement</i>	<i>Déclaration</i>	<i>Arrêté du 28 novembre 2007</i>
3.1.5.0	<i>Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens , ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet :</i> 1° Destruction de plus de 200 m2 de frayères (A) ; 2° Dans les autres cas (D)	<i>1er franchissement :16m² 2e franchissement :16m² 3e franchissement :16m²</i>	<i>Déclaration</i>	<i>Sans objet</i>

Le dossier de déclaration étant régulier et complet, le présent récépissé vaut accord de déclaration. **Les travaux doivent respecter en tout point les termes du dossier de déclaration et être réalisés avant fin janvier 2017.**

Une copie de la déclaration et de ce récépissé sont adressées à la mairie de la commune de SAINT-LAURENT DU MARONI où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ce récépissé de déclaration est mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de Guyane durant une période d'au moins six mois. Le dossier est consultable, sur demande, à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et du Logement à l'adresse suivante :

DEAL Guyane
Impasse Buzaré – C.S 76003
97306 CAYENNE CEDEX

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de la commune concernée.

En application de l'article R.214-40 du code de l'environnement, toute modification apportée par le déclarant à l'ouvrage ou l'installation, à son mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant ou à l'exercice de l'activité ou à leur voisinage et de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de déclaration initial doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du préfet, qui peut exiger une nouvelle déclaration.

La déclaration prévue à l'alinéa précédent est soumise aux mêmes formalités que la déclaration initiale.

Les agents mentionnés à l'article L.216-3 du code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations objet de la déclaration à tout moment.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Le présent récépissé ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

A Cayenne, le 24 mars 2016

Le chef du service Milieux Naturels,
Biodiversité, Sites et Paysages,

Signé
Arnaud ANSELIN

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE 1

Coordonnées des points de franchissement envisagés (en UTM22N) :

Numéro	Coordonnées	
Crique Amadis		
1	179468	560804
2	179665	560720
3	181342	560625

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

DEAL

R03-2016-03-24-002

Récépissé de déclaration n°973-2016-00010 en application
de l'article L.214-3 du code de l'environnement concernant
l'aménagement de franchissements de cours d'eau par la
SARL ~~SMBV~~ - ~~Crique Korossibo~~ - ~~Commune de~~
Saint-Laurent-du-Maroni



PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Service Milieux Naturels, Biodiversité,
Sites et Paysages
Unité Police de l'Eau

**Récépissé de déclaration n° 973-2016-00010
en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement
concernant l'aménagement de franchissements de cours d'eau
par la société SARL SMBV
Crique Korossibo
Commune de Saint-Laurent du Maroni**

**Le préfet de la Région Guyane
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite**

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.214-1 à L.214-6 ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Guyane approuvé par arrêté préfectoral n°2015-328-0009 du 24 novembre 2015

VU l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages ou remblais soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.2.2.0 (2°) de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.3.0 (2°) de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Martin JAEGER, en qualité de préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté ministériel du 30 janvier 2013 relatif à la nomination de M. Denis GIROU, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-011-0054 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Denis GIROU, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane

VU l'arrêté DEAL R03-2016-02-02-001 du 02 février 2016 portant délégation de signature administrative et financière ;

VU la déclaration au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement présentée par la société SARL SMBV et reçue le 15 janvier 2016 et enregistrée sous le n° 973-2016-00010 ;

Considérant que les travaux et ouvrages réalisés et projetés sont soumis à déclaration au titre des rubriques 3.1.2.0 et 3.1.5.0 de la nomenclature des opérations soumises à déclaration ou à autorisation de l'article R.214-1 du code de l'environnement ;

Considérant que les travaux et ouvrages réalisés ont un impact limité sur la ressource en eau, si et seulement si, ils sont effectués dans les règles de l'art et respectent en tout point le dossier visé et les préconisations ci-dessous énoncées ;

donne récépissé à :

**SARL SMBV
18 rue Simarouba Balata ouest
97351 MATOURY**

de sa déclaration relative à l'aménagement de 3 franchissements de cours d'eau sur la crique « Korossibo » par la SARL SMBV sur le territoire de la commune de Saint-Laurent du Maroni.

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Les ouvrages constitutifs à ces aménagements rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement. Les rubriques concernées de l'article R.214-1 du code l'environnement sont :

Rubrique	Intitulé	Projet	Régime	Arrêté de prescriptions générales correspondant
3.1.2.0	<i>Installations, ouvrages, travaux ou activités, conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau :</i> 1°/ Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (A) 2°/ Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (D)	<i>4 mètres pour chaque franchissement</i>	<i>Déclaration</i>	<i>Arrêté du 28 novembre 2007</i>
3.1.5.0	<i>Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens , ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet :</i> 1° Destruction de plus de 200 m ² de frayères (A) ; 2° Dans les autres cas (D)	<i>1er franchissement : 16m² 2e franchissement : 16m² 3e franchissement : 16m²</i>	<i>Déclaration</i>	<i>Sans objet</i>

Le dossier de déclaration étant régulier et complet, le présent récépissé vaut accord de déclaration. **Les travaux doivent respecter en tout point les termes du dossier de déclaration et être réalisés avant fin janvier 2017.**

Une copie de la déclaration et de ce récépissé sont adressées à la mairie de la commune de SAINT-LAURENT DU MARONI où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ce récépissé de déclaration est mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de Guyane durant une période d'au moins six mois. Le dossier est consultable, sur demande, à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement à l'adresse suivante :

DEAL Guyane
Impasse Buzaré – C.S 76003
97306 CAYENNE CEDEX

Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de la commune concernée.

En application de l'article R.214-40 du code de l'environnement, toute modification apportée par le déclarant à l'ouvrage ou l'installation, à son mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant ou à l'exercice de l'activité ou à leur voisinage et de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de déclaration initial doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du préfet, qui peut exiger une nouvelle déclaration.

La déclaration prévue à l'alinéa précédent est soumise aux mêmes formalités que la déclaration initiale.

Les agents mentionnés à l'article L.216-3 du code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations objet de la déclaration à tout moment.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Le présent récépissé ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

A Cayenne, le 24 mars 2016

Le chef du service Milieux Naturels,
Biodiversité, Sites et Paysages,

Signé
Arnaud ANSELIN

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE 1

Coordonnées des points de franchissement envisagés (en UTM22N) :

Numéro	Coordonnées	
	Crique Korossibo	
1	217974	566465
2	218064	566845
3	218431	567973

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane, C.S 76003 – 97306 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 29 66 54 télécopie : 0594 37 89 81 - Courriel : jonathan.sam@developpement-durable.gouv.fr
Adresse mail : deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr